



# TRIATHLON CLUB DE LA VOLOGNE



compétition”. Ou un « questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur » qui est désormais pour les mineurs le document à fournir sous l'entière responsabilité des parents. Vous aurez tous les détails sur <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043486824> .

Pour les relais il est cependant possible de valider un certificat «natation» pour un participant ne faisant que la partie nage, «cyclisme» pour un participant ne faisant que le vélo, ou «athlétisme» pour un participant ne faisant que la partie course à pied.

Les mentions “Sport en compétition” sont requises et obligatoires sous peine de refus, par l'organisation, du document fourni ; impliquant l'interdiction pour ce participant à prendre le départ de la course sans remboursement ni aucune autre contrepartie.

Dans le cadre de la lutte contre les faux certificats médicaux, l'organisateur se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents fournis en cas de suspicion de fraude.

Pour participer aux courses, il est obligatoire de souscrire à une assurance sportive individuelle, à savoir :

- Les participants détenteurs d'une “Licence FFTRi Compétition” sont couverts par cette licence. Il est indispensable de pouvoir la présenter (formats papier ou électronique) à l'organisateur en cas de contrôle.
- Les participants non-licenciés “FFTRi Compétition” (aucune licence ou licence “Licence FFTRi Loisirs” par ex.) doivent obligatoirement souscrire à une assurance le jour J, via un Pass Compétition journée. Dans le cas contraire, le participant ne pourra pas accéder à la course. La souscription du Pass Compétition journée implique des frais supplémentaires par rapport au coût d'inscription. Les Pass Compétition journée seront souscrits lors de l'inscription en ligne sur Internet.
- Les participants mineurs doivent obligatoirement remplir l'autorisation parentale au moment de l'inscription en ligne sur Internet.

## Remboursement

L'organisateur décline toutes responsabilités en cas, de pertes, vols et/ou bris de matériel avant, pendant et lors des épreuves.

Sur demande écrite du concerné, l'organisateur procédera au remboursement des inscriptions, uniquement pour des raisons **médicales** et sur présentation d'un **certificat**. Seule une raison médicale motivée et certifiée peut donner lieu à une procédure de remboursement des frais d'inscriptions. Sont, de ce fait, exclus toutes autres raisons comme par exemple : exclusion du participant par l'organisation, participant non-partant, mauvais temps, annulation de la manifestation pour des raisons de sécurité ou de force majeure, modification des formats d'épreuves pour des raisons de sécurité ou de force majeure... Cette liste n'est pas exhaustive.

# TRIATHLON CLUB DE LA VOLOGNE



## Conditions d'accessibilité

Les conditions d'âges minimum/maximum en fonction des formats de courses et les tarifs sont les suivants :

Course **6-9 ans** (mini poussin/poussin) : triathlètes nés entre 2014 et 2017 inclus : 9€.

Course **10-13 ans** (pupille/benjamin) : triathlètes nés entre 2010 et 2013 inclus : 9€.

Courses **XS** (à partir de benjamin) : triathlètes nés en 2011 et avant : 19€.

Course **XS Relais** (à partir de Benjamin) : triathlètes nés en 2011 et avant : 30€.

Course **M** (à partir de junior) : triathlètes nés en 2005 et avant : 30€.

Course **M Relais** (à partir de Cadet) : triathlètes nés en 2007 et avant : 45€.

## !! ATTENTION !!

- Seuls les VTT sont autorisés pour la partie vélo de toutes les courses.
- Les benjamins ne peuvent pas participer à la fois à la course 10-13 et XS. Mais ils peuvent faire le relais XS en natation et/ou en course à pied puis la course 10-13.
- Les cadets ne peuvent pas participer à la fois à la course XS et M. Mais ils peuvent faire la course XS puis la natation et/ou la course à pied du M Relais.
- Les cadets ne participant qu'au relais M pourront effectuer au choix :
  - que le vélo,
  - que la natation,
  - que la course à pied,
  - la natation et la course à pied.

## Retrait des dossards

La fourniture électronique au préalable (inscription en ligne) ou, le cas échéant, au format papier des documents suivants est obligatoire pour le retrait des dossards et pour l'accès aux départs des épreuves.

Licencié FFTRi Compétition

- Licence FFTRi Compétition 2023
- Pièce d'identité (adultes et jeunes)

Non licencié FFTRi Compétition (aucune licence ou Licence FFTRi Loisirs par ex.)

- Pièce d'identité (adultes et jeunes)
- Certificat médical attestant de l'aptitude à la pratique de "Sport en Compétition" datant de moins de 1 an (si non fournit lors de l'inscription en ligne ou non validé par l'organisateur)
- Pièce d'identité (adultes et jeunes)

La présentation des pièces d'identité est requise et obligatoire pour tous les participants (adultes et jeunes). Les pièces d'identité acceptées sont : Carte Nationale d'Identité, Passeport. La présentation de photocopies ou via smartphone sera tolérée.

# TRIATHLON CLUB DE LA VOLOGNE



## Briefing

Un briefing oral d'avant course sera effectué.

L'organisateur décline toutes responsabilités en cas de non-respect des consignes précisées lors du briefing.

## Règlement des épreuves

L'inscription aux compétitions vaut acceptation implicite du présent règlement. Les athlètes se doivent donc d'en respecter les termes.

L'inscription aux compétitions vaut acceptation implicite du règlement de la Fédération Française de Triathlon FFTRI (disponible sur <http://www.fftri.com/reglementation-sportive>). Les épreuves sont organisées dans le respect du cahier des charges de la Fédération Française de Triathlon. Il est fortement recommandé aux athlètes d'en prendre connaissance avant le jour J. Les athlètes se doivent donc d'en respecter les termes.

Les triathlètes prenant le départ des épreuves se doivent de respecter le règlement de la manifestation (ce document) et celui de la Fédération Française de Triathlon FFTRI. En cas de non-respect des règles en vigueur, l'organisateur s'accorde le droit d'exclure l'athlète de la compétition sans remboursement ni aucune autre contrepartie.

Rappel de quelques règles de base :

- **Les dossards** devront obligatoirement être portés avec 3 points d'attache minimum. L'attache du dossard est de la responsabilité du participant, l'organisateur ne fournira pas d'épingles à nourrice le jour J.

NB : à vélo le dossard se porte derrière et en cours à pied il se porte devant.

- **NATATION** : le port de la combinaison en natation est réglementé (voir le règlement de la FFTRI).

Les courses XS et M : Des lignes de départs décalées seront mises en place pour les femmes et benjamins ou minimes mais se déroulent en même temps que les hommes. Dans le cas où la température de l'eau, ou tout autre cas de figure, ne permet pas un départ en natation, l'épreuve passerait alors sur un format duathlon (course à pied / vélo / course à pied).

**Temps limite** sous peine de disqualification (depuis le départ) :

XS NAT = 13 min

M NAT = 30 min

## TRIATHLON CLUB DE LA VOLOGNE



- **PARCOURS VELO** : le port du casque avec jugulaire fermée est obligatoire dès la sortie du parc vélo et sur l'ensemble du parcours. Les épreuves se déroulent sur chemins et sentiers dans les bois. Il est fortement conseillé que les participants reconnaissent les parcours et de ce fait les points qui pourraient leur poser problèmes (dangers, orientation, croisement, nombre de boucles...).

**Temps limite** sous peine de disqualification (depuis le départ) :

XS VTT = 63 min  
M VTT tour 1 = 70 min  
M VTT tour 2 = 110 min  
M VTT tour 3 = 150 min

- **COURSE A PIED** : le port du casque durant la course à pied est strictement interdit. Il est fortement conseillé que les participants connaissent les parcours et de ce fait les points qui pourraient leur poser problèmes (dangers, orientation, croisement, nombre de boucles...).

**Temps limite** sous peine de disqualification (depuis le départ) :

XS CAP= 90 min  
M CAP tour 1 = 170 min  
M CAP tour 2 = 190 min  
M CAP tour 3 = 210 min

Les athlètes doivent impérativement respecter les bénévoles, sous peine d'exclusion de l'épreuve sans remboursement ni aucune autre contrepartie.

Les bénévoles sont présents sur les parcours, afin de faciliter le passage des athlètes et leur indiquer les dangers et les directions à suivre.

# TRIATHLON CLUB DE LA VOLOGNE



## Arbitrage

L'arbitrage des épreuves est effectué par des arbitres officiels de la Fédération Française de Triathlon.

L'organisateur n'est donc aucunement responsable des décisions et pénalités émises par les arbitres. Les décisions et pénalités des arbitres ne sont aucunement contestables. Les participants qui font l'objet d'une pénalité doivent s'y soumettre sans conditions, sous peine d'exclusion de l'épreuve.

Les triathlètes doivent prendre connaissance des conditions de pénalité, en amont des épreuves.

## Programme CTM 2023

- Départ course XS : 09:00
- Départ course 6-9 ans : 11:00
- Départ course 10-13 ans : 11:30
- Départ course M : 14:00
- Remise des prix : 17:30

## Sécurité sur les parcours

Afin d'assurer au mieux la sécurité des participants, un certain nombre de mesures ont été prises par l'organisateur :

- Les participants seront encadrés sur la natation par des bénévoles en canoé-kayak. Les athlètes en difficultés pourront ainsi être ramenés sur le rivage. Si tel est le cas, ils seront éliminés de l'épreuve.
- Des bénévoles signaleurs seront présents sur les parcours vélo et course à pied, aux points stratégiques des parcours.
- Les parcours vélo et course à pied sont fléchés.
- Un médecin et une équipe de secouristes sont présents sur place le jour de la manifestation.
- Une reconnaissance des parcours sera organisée.
- Il est fortement recommandé de reconnaître les parcours avant la course.

## Droit à l'image

L'inscription aux épreuves, vaut comme acceptation de cession du droit à l'image. À ce titre, l'organisateur se réserve le droit de disposer des images prises lors de la manifestation, comme bon lui semble.

# TRIATHLON CLUB DE LA VOLOGNE



## Conditions de classement et de récompenses

**Le chronométrage** des épreuves a été délégué à une société spécialisée. L'organisateur n'est donc pas responsable en cas de problèmes liés au chronométrage et au classement. Les classements sont validés par les arbitres officiels présents le jour de la manifestation. L'organisateur n'est donc pas responsable en cas de problèmes liés aux erreurs de classement. Dans le cas où, un athlète ne peut être présent à la remise des récompenses, celle-ci ne pourra être réclamée ultérieurement. L'organisateur pourra alors en disposer comme bon lui semble.

## Récompenses

### Course XS

Scratch Femme & Homme : 1<sup>er</sup>/2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>  
Benjamin Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>  
Minime Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>  
Cadet Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>  
Junior Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>  
Sénior Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>  
Master Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>  
Relais Filles : 1<sup>er</sup>  
Relais Garçons : 1<sup>er</sup>  
Relais Mixtes : 1<sup>er</sup>

### Course 6-9ans

Mini Poussins Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>/2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>  
Poussins Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>/2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>

### Course 10-13 ans

Pupilles Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>/2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>  
Benjamins Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>/2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>

### Course M

Scratch Femme & Homme : 1<sup>er</sup>/2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>  
Juniors Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>  
Séniors Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>  
Masters Filles & Garçons : 1<sup>er</sup>  
Relais Filles : 1<sup>er</sup>  
Relais Garçons : 1<sup>er</sup>  
Relais Mixtes : 1<sup>er</sup>